

Le loup doit rester une espèce strictement protégée !

La Commission Européenne propose de déclasser le loup de son statut actuel de protection stricte. Ce qui, concrètement, pourrait autoriser sa chasse.

Ce n'est ni nécessaire, ni justifié. Et cela mettrait clairement en péril l'avenir de l'espèce, à l'heure où les efforts pour sa conservation commencent tout juste à porter leurs fruits...

Aujourd'hui, nous appelons le gouvernement français à s'opposer à ce projet dangereux pour la biodiversité et la vie sauvage.

En signant cet appel, **vous pouvez dire non à cette proposition insensée !**

Ce projet de déclassement est **NÉFASTE** pour le loup mais pas seulement...

En proposant d'affaiblir le niveau de protection d'une espèce protégée dans une convention internationale¹, la Commission met également en danger la préservation des espèces et des habitats naturels dans leur ensemble, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE. Le lynx, l'ours brun et bien d'autres espèces pourraient être les prochaines victimes de cette décision.

Ce projet de déclassement est **INACCEPTABLE**. Si les partisans de l'abaissement de la protection affirment que les populations de loups ont augmenté au cours des vingt dernières années, les études montrent une vulnérabilité de ses effectifs en Europe. Selon l'Union Internationale de Conservation de la Nature, six des neuf populations de loups présentes dans l'UE sont vulnérables ou quasi-menacées. Selon la Commission elle-même, le statut de conservation du loup n'est favorable que dans la région alpine.

Ce projet de déclassement est **HORS-SUJET**. La Commission agite le spectre de la prédation du loup sur les troupeaux, l'accusant de tous les maux, ce qui est juste une diversion... Les véritables menaces pesant sur l'élevage sont liées aux importations sans contraintes. Le déclassement du loup ne changera rien aux difficultés économiques de la filière. De plus, en France, la prédation est stabilisée depuis sept ans, démontrant l'efficacité des mesures de protection mises en place, fondées sur le triptyque bergers, chiens de protection et clôtures : **les attaques de loups impactent moins de 0,067 % du bétail européen en moyenne.**

¹ Depuis la signature de la convention de Berne en 1990, cet animal, qui peut vivre jusqu'à 14 ans, appartient à la catégorie des espèces strictement protégées.

Ce projet de déclassement est **DISCORDANT** avec l'opinion publique car il ne tient compte ni de l'avis, ni des attentes des habitants des territoires concernés : plus des deux-tiers (68 %) des personnes vivant dans des zones rurales estiment que les loups devraient être strictement protégés et près des trois quarts d'entre eux (72 %) reconnaissent que l'espèce a le droit d'exister dans l'Union européenne². Plus de 97% des contributions à la consultation publique sur le Plan National d'Action sont défavorables au déclassement et à la facilitation des tirs létaux.

Ce projet de déclassement est basé sur de **FAUX PRETEXTES**. "*Trop nombreux, dangereux, ingérables*"... les partisans de ce déclassement font ressurgir le mythe du grand méchant loup. En France, pourtant, la dernière situation d'attaque d'un loup sur l'homme date de 1918. Et il s'agissait d'un animal enragé.

Ni ange, ni démon, le loup est un super-prédateur. En chassant des proies sauvages, il contribue à réguler de nombreuses espèces. De plus, en les contraignant à se déplacer, il permet à la végétation de se régénérer. Par contre, il ne met pas en péril les populations d'ongulés sauvages, comme le laissent entendre certains promoteurs du déclassement.

Protéger le loup, c'est protéger une espèce aussi emblématique qu'indispensable à l'équilibre des écosystèmes qui nous entourent.

Nous sommes convaincus qu'une cohabitation harmonieuse est possible. Nous soutenons des actions pour aider les bergers à protéger leurs troupeaux. Renforcement de la présence humaine aux côtés du bétail, chiens de protection, pose de clôtures appropriées, expérimentations d'effarouchement...

Pour mettre les animaux d'élevage à l'abri, ces mesures fonctionnent !

En signant cet appel, demandez au Gouvernement français de s'opposer au projet de déclassement du loup, qui vise à simplifier les conditions de destruction de cette espèce protégée, et de défendre la possibilité d'une coexistence pacifique entre le loup et les activités pastorales en privilégiant une politique de protection renforcée des troupeaux.

² Enquête européenne sur les perceptions des communautés rurales concernant la coexistence avec les grands carnivores.